

Investir dans les terres humides du Manitoba

par Maryjane McLaren

Février 2007

Bien que certains agriculteurs ne les apprécient pas, d'autres - comme Terry Espey - préfèrent préserver les terres humides, même si elles se trouvent sur leur ferme.

Les agriculteurs de la municipalité rurale de Blanshard peuvent maintenant préserver les terres humides et la faune qui y vit en inscrivant leurs terres humides aux fins de participation à un nouveau projet pilote, Alternative Land Use Services (ALUS, ou services d'utilisation non traditionnelle des terres).

« Le projet ALUS me convenait vraiment, puisque j'avais déjà, de mon propre chef, commencé à remettre des terres en état », explique M. Espey. « Je trouve que c'est génial. »

Les terres humides sont des éléments naturels qui retiennent les eaux printanières, semi-permanentes ou permanentes. La plupart des terres humides dans la zone du projet sont des marais, mais elles pourraient aussi inclure des bourbiers, des tourbières ou des marécages, leurs sols saturés étant idéaux pour la végétation et la faune aquatiques.

Bien que M. Espey affirme que c'est par amour de la nature qu'il a décidé de participer à la restauration de l'habitat faunique sur ses terres, il espère que d'autres seront inspirés, non seulement par les incitatifs financiers prévus au programme, mais aussi par une meilleure connaissance des éventuels bienfaits des terres humides pour l'agriculture.

Évidemment, ce n'est pas seulement une question d'argent.

Selon Robert Sopuck de la Fondation Delta Sauvagine, organisme de conservation international participant au projet ALUS, le programme aide les agriculteurs à poser un regard neuf sur la sauvagine et les terres humides se trouvant sur leur propriété.

« Les terres humides privées du Manitoba sont gravement menacées », constate M. Sopuck. « Les puissantes technologies étant axées sur l'accroissement de la production des fermes modernes, des terres incultivables il y a dix ans peuvent maintenant être exploitées grâce à de nouvelles techniques et machineries. »

Les gains d'efficience dans le secteur agricole se font souvent aux dépens de l'habitat. Comme l'équipement agricole est plus gros, il peut être plus rentable pour un agriculteur de remblayer les terres humides que de cultiver autour. Bien qu'il soit difficile d'en faire un recensement précis, de nombreux groupes de conservation – y compris la Fondation Delta Sauvagine – sont extrêmement préoccupés par le nombre de terres humides sacrifiées et par le lourd coût que nécessite leur réaménagement. Les populations de sauvagine ont en conséquence connu un déclin général. M. Sopuck croit que grâce au projet ALUS, les agriculteurs percevront les terres humides et la sauvagine davantage comme une ressource qui ajoute de la valeur à la ferme parce qu'elles en ont une pour la société.

« Les terres humides créent ce qu'on considère comme une richesse collective – par exemple de l'eau pure, la protection contre les crues, les habitats fauniques, le renouvellement du réservoir aquifère », explique M. Sopuck. « Mine de rien, ces petites étendues nous sont d'une utilité remarquable. »

Les différents micro-organismes, plantes et sols formant les terres humides contribuent à filtrer l'eau qui les traverse, la purifiant du même coup. En retenant l'eau de ruissellement au printemps, les terres humides empêchent l'inondation de plus grandes étendues d'eau. Elles aident également à refaire le plein des précieuses nappes souterraines.

« Les nappes phréatiques proviennent forcément de la surface », explique M. Sopuck. « Les terres humides sont tout aussi importantes à l'échelle internationale en raison des oiseaux migrateurs et des autres espèces vivant ici », souligne M. Sopuck.

Le projet pilote ALUS dans la municipalité rurale de Blanshard n'est qu'une première étape, estiment MM. Sopuck et Espey. Si le programme de conservation des sols agricoles est étendu à l'échelle nationale, le Canada pourrait se démarquer en tant que pays qui investit dans la préservation des ressources naturelles se trouvant sur les terres agricoles.

« Le Canada a beaucoup de retard à rattraper à ce chapitre », affirme M. Sopuck. « Aux États-Unis, on consacre plus de 5 milliards de dollars par année en fonds fédéraux pour ce genre de programmes parce qu'on a compris que ce sont les agriculteurs qui sont les mieux placés pour améliorer l'environnement. »

M. Sopuck espère que l'initiative dans la municipalité rurale de Blanshard aura un effet d'entraînement.

« Le projet nous aidera à démontrer la valeur de la création d'avantages environnementaux, grâce à l'investissement de deniers publics dans des terres publiques et facilitera les investissements gouvernementaux dans ALUS », souligne M. Sopuck. « Il s'agit de préserver les terres humides, de créer des

zones tampon près des rivières et de favoriser la faune. Nous préconisons un programme qui aide les agriculteurs et l'environnement. Je crois bien que nous avons une solution gagnante. »

M. Espey est persuadé que de nombreux agriculteurs verraient d'un bon œil le lancement du projet ALUS à l'échelle nationale.

« ALUS contribue à changer les mentalités », affirme M. Espey. « Maintenant on regarde sa terre en se disant que *parfois il vaut simplement mieux laisser les choses à l'état naturel.* »

« J'encourage le gouvernement et les agriculteurs à continuer à étendre ce programme au reste du Manitoba et du Canada. J'espère sincèrement qu'il sera maintenu », affirme M. Espey.

Le projet pilote manitobain a été lancé en 2005 et devrait durer trois ans dans la municipalité rurale de Blanshard, qui se trouve au nord-ouest de Brandon. Soixante-quinze pour cent des agriculteurs et des propriétaires fonciers de cette municipalité ont volontairement inscrit une partie de leurs terres humides, espaces naturels, zones riveraines et zones écosensibles dans le cadre du projet ALUS au cours de la première année contre un paiement par acre allant de 5 \$ à 25 \$ par année.

Le projet de recherche ALUS obtient du financement du Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire (PASCAA), de la Fondation Delta Sauvagine, du Conseil d'adaptation rurale du Manitoba, d'Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales Manitoba (MAFRI), et de la municipalité rurale de Blanshard, avec l'expertise technique de la Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba, du Little Saskatchewan River Conservation District (LSRCD), du MAFRI, et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada – Administration du rétablissement agricole des Prairies (RAP). Le concept ALUS a d'abord été mis au point par Keystone Agricultural Producers (KAP). Le projet est administré par la Société des services agricoles du Manitoba.

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant le projet ALUS dans la municipalité rurale de Blanshard, veuillez communiquer avec le directeur de projet, Steve Hamm, au 204 566-2270 ou à l'adresse lsrkd.gis@inetlinkwireless.ca.